

Le prix de la Reconnaissance diocésaine

Modalités de remise

La Reconnaissance diocésaine est « *conférée annuellement à l'occasion d'un rassemblement ou de tout autre événement à caractère diocésain, à moins que le jury n'en décide autrement. Celui-ci peut établir des catégories de récipiendaires, s'il le juge à propos. La collation de ce prix est faite par la promulgation d'une citation officielle signée par l'Archevêque, ainsi que par la remise d'une plaque-souvenir [...] Cette citation sera consignée aux archives de l'archevêché dans un registre à cette fin.* » (Idem)

Plaque-souvenir

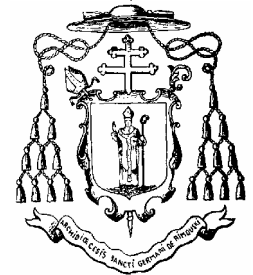
La conception de la plaque-souvenir de la Reconnaissance diocésaine est due à un prêtre du diocèse de Rimouski, l'abbé Jean-Yves Leblond. Cette plaque, réalisée en aluminium, est montée sur un support de bois ou de plexiglas. Elle porte le titre suivant : « *Reconnaissance diocésaine – Église de Rimouski* ». On y retrouve également les armoiries du diocèse de Rimouski et la représentation d'une goutte formant dans sa chute une série d'anneaux concentriques sur la surface d'un plan d'eau. Cette image est accompagnée de la légende : « *Ce sont les gouttes d'eau qui...* ». Cette phrase, tirée de la chanson *Amène-toi chez nous* (1970) de Jacques Michel, a été choisie « *parce qu'elle exprime bien le début et le cheminement d'un rêve, d'un projet.* » (Jacques Ferland, *Texte de présentation pour la remise du prix de la Reconnaissance diocésaine*, 7 septembre 1996). Sur la plaque-souvenir sont inscrits le nom du lauréat ainsi que la date de la remise du prix.

Bureau de M^{gr} l'Archevêque/ Reconnaissance diocésaine

34, de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 4H5

Téléphone : (418) 723-3320
Télécopieur : (418) 722-8978
Courriel : diocriki@globetrotter.net

Archidiocèse de Rimouski



Mise en candidature

Le prix de la Reconnaissance diocésaine



Origines

Institué en 1992 par S. E. M^{gr} Gilles Ouellet, à l'occasion du 125^e anniversaire de diocèse de Rimouski, le prix de la Reconnaissance diocésaine « permet au Peuple de Dieu rassemblé à Rimouski d'exprimer sa reconnaissance pour les services qu'il reçoit de ses membres les plus engagés, prêtres, religieuses, religieux ou laïques. » (Mandement du 7 juin 1992).

La Reconnaissance diocésaine est « conférée non seulement à des personnes individuelles, mais aussi à des équipes, à des groupes ou à des regroupements créés pour la réalisation de projets particuliers. » (Idem).

Objectifs

« La Reconnaissance diocésaine vise à réaliser les objectifs suivants :

1. *stimuler la créativité pastorale et faire connaître aux communautés chrétiennes du diocèse et toute la population, les initiatives les plus originales et les plus enrichissantes au service de la Mission.*
2. *souligner l'importance de la contribution d'une communauté chrétienne, d'un organisme ou d'une personne à la réalisation de la Mission de l'Église diocésaine.*
3. *encourager l'implication des chrétiens et chrétiennes du diocèse dans l'une ou l'autre dimension de la communauté chrétienne : éducation de la foi, vécu communautaire, engagement pour la justice et célébration. » (Idem).*

Processus d'attribution

L'attribution de ce prix est faite par un jury nommé et présidé par l'Archevêque de Rimouski qui reçoit les mises en candidatures offertes par le Conseil diocésain de pastorale et le Conseil presbytéral (Idem).

Présentation des candidatures

On peut se procurer un formulaire de mise en candidature en s'adressant à la chancellerie diocésaine (par téléphone : 723-3320, par télécopieur : 722-8978 ou par courriel : diocriki@globetrotter.net). On peut aussi se le procurer sur le site Internet du diocèse à l'adresse suivante : <http://www.dioceserimouski.com>.

Il est possible de présenter la candidature d'un couple si l'engagement est partagé par les deux membres du couple.

La période de présentation des candidatures s'étend du 1^{er} avril au 28 mai de chaque année (fête de saint Germain). Aucune candidature ne sera acceptée après cette date.

Les dossiers de candidatures doivent être acheminés à l'adresse suivante :

Bureau de M^{gr} l'Archevêque/ Reconnaissance diocésaine

34, de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 4H5